

# Avis aux fournisseurs

Le 11 mars 2003

## FICHER DE LA LISTE DES AVIS DE MODIFICATION (FLA)

La Direction générale de l'arpentage et du cadastre désire informer ses Fournisseurs qu'une correction doit être apportée au tableau montré à l'annexe 3 de l'avis expédiée aux fournisseurs le 19 juin 2002 (Avis 02-06).

Le changement consiste à déplacer le paragraphe **GROUPE LOTS RÉSULTANTS (« LR »)** en retrait du paragraphe **GROUPE RAFA (« RF »)**. Ce changement est nécessaire afin que chacun des lots résultants mentionnés dans ce fichier soit associé au(x) numéro(s) de RAFA s'y rapportant.

Vous trouverez à l'annexe ci-jointe, le nouveau tableau montrant le contenu du fichier de la liste des avis de modification (FLA).

(Avis 03-01)

## Annexe

### LE CONTENU DU FICHER DE LA LISTE DES AVIS DE MODIFICATION (FLA)

Il y a quatre groupes d'enregistrement à recevoir du fichier de la liste des avis de modification :

BL : Informations sur le bien livrable

AM : Informations sur l'avis de modification

RF : Requêtes d'analyse foncière additionnelles (RAFA) concernées par l'avis

LR Lots résultants concernés par l'avis

Nom élément / livraison	Obligatoire / Facultatif		
	5/7	Type	Lng
<b>GROUPE BIEN LIVRABLE («BL»)</b>	<b>1:1</b>		
Numéro mandat rénovation	O	NU	4
Code livraison rénovation	O	NU	1
Code bien livrable rénovation	O	NU*	2
Numéro version	O	NU	1
<b>GROUPE AVIS DE MODIFICATION («AM»)</b>	<b>1:N</b>		
Numéro avis de modification	O	CH	8
Code de langue	O	CH	1
Nom destinataire	O	CH	40
Adresse destinataire ligne 1	O/F	CH	40
Adresse destinataire ligne 2	O/F	CH	40
Adresse destinataire ligne 3	O/F	CH	40
Adresse destinataire ligne 4	O/F	CH	40
Adresse destinataire ligne 5	O/F	CH	40
<b>GROUPE RAFA («RF»)</b>	<b>1:N</b>		
Numéro de RAFA	O	NU	3
<b>GROUPE LOTS RÉSULTANTS («LR»)</b>	<b>0:N</b>		
Numéro nouveau lot	O	CH	10

O : Obligatoire.

O/F Obligatoire ou facultatif selon une condition autre que la livraison.

CH : Chaîne de caractères alphanumériques de longueur variable ne devant pas excéder la longueur maximale permise.

NU : Chaîne de caractères numériques de longueur variable ne devant pas excéder la longueur maximale permise.

NU\* : Chaîne de caractères numériques de longueur fixe correspondant à la longueur maximale permise. Des « 0 » doivent alors précéder la valeur inscrite pour combler les caractères libres.

Lng : Longueur maximale permise.